

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

SOCIÉTÉ DENTAIRE

11, RUE DE LILLE
ROUBAIX
(Tél. 64.93)

SEULE, une ORGANISATION UNIQUE COMME LA SOCIÉTÉ DENTAIRE peut vous offrir, à des prix très réduits, toutes les dernières nouveautés de l'Art Dentaire.
Renseignements gratuits.
Ouvert tous les jours de 9 à 30 heures.

BUREAUX
ROUBAIX. — 49-51, Grande-Rue. Tél. 371.33, 371.35 et 371.36.
TOURCOING. — 21, rue Courtois. Tél. 37.
LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 339.51.
PARIS. — 26, boulevard Poissonnière. Tél. Provence 77.24.
MOULON. — 105, rue de la Station. Tél. 5.44.
ANCIENS DIRECTEURS:
Jean Reboux
Alfred Reboux
Madame Alfred Reboux

Le problème des salaires

Nous avons relaté, jour par jour, les laborieuses négociations qui se sont déroulées autour du problème des salaires dans l'industrie textile de l'arrondissement de Lille et qui ont abouti à la sentence surarbitrale de M. l'intendant général Bernard.

Cette sentence, sous ses allures de compromis, semble tenir compte, dans la mesure du possible, à la fois des nécessités économiques et des nécessités sociales.

En maintenant la hausse des salaires sensiblement en deçà de l'élévation du coût de la vie, elle impose des sacrifices immédiats à l'ensemble des travailleurs et apporte une contribution à la politique générale qui tend à freiner la hausse des prix.

En appliquant le pourcentage d'augmentation — aux salaires (sous forme de prime de vie chère en ce qui concerne la région de Roubaix-Tourcoing) et à la politique familiale — elle prend en considération les situations ouvrières les plus touchées par la crise, celles des bas salaires et des foyers nombreux.

On ne peut que reconnaître la sagesse et la prudence d'une telle décision.

Déjà l'Union régionale des Syndicats libres a rendu publique son acceptation de la sentence. Nous apprenons de bonne source que la Centrale patronale textile de Lille, l'Union patronale d'Armentières et la Section textile du Groupement patronal interprofessionnel de Roubaix-Tourcoing se sont prononcés dans le même sens; le Syndicat des peigneurs de Roubaix-Tourcoing prendrait la même décision.

La population de nos régions, durement touchée par le récent réveil du chômage, attend avec confiance l'acceptation des autres groupements intéressés. Tous répondraient ainsi à l'éloquent et pressant appel que lançait hier le président Chautemps en faveur de la paix sociale.

Le « Journal de Roubaix ».

M. LOUIS AUBERT...



(Ph. N.Y.T.)

...député de la Vendée, qui a posé sa candidature à la vice-présidence de la Chambre contre M. Ducloux, communiste.

VERS UN CODE DE LA PAIX SOCIALE

M. Camille Chautemps déclare

que le gouvernement ne peut admettre la situation, dangereuse pour la prospérité et la sécurité de la France, créée par les conflits sociaux.

Il demande que les représentants des patrons et des ouvriers se rencontrent pour conclure de nouveaux accords qu'ils prendraient l'engagement formel de respecter



(Mond. Photo-Pressé)
M. CHAUTEMPS

Paris, 6 janvier. — M. Camille Chautemps, président du Conseil, a fait jeudi matin la déclaration suivante :

« Au cours des dernières semaines, les conflits du travail ont repris avec une intensité qu'ils n'avaient pas connue depuis longtemps.

« La situation spéciale qu'ils créent est dangereuse pour la prospérité et la sécurité de la France. Il est impossible qu'elle se prolonge, le gouvernement ne saurait l'admettre.

« Les organisations syndicales, patronales et ouvrières, s'en rejettent mutuellement la responsabilité.

« Refus de respecter les arbitrages et les libertés syndicales, dit-on d'un côté. Agitation systématique et violation des lois, dit-on de l'autre.

« Ce qui est, en tout cas, certain, c'est qu'il faut absolument obtenir le rétablissement de la paix sociale.

« Après le redressement financier, le gouvernement entend travailler au

redressement économique et à l'ordre social.

« Il adresse un appel aux représentants des patrons, comme à ceux des ouvriers, pour qu'ils acceptent de se rencontrer de nouveau sous son égide, qu'ils concluent de nouveaux accords et qu'ils prennent l'engagement formel de les respecter désormais.

« Le gouvernement donnera au code de paix sociale ainsi établi, la sanction de la loi, en le soumettant à l'approbation du Parlement.

« Et il faudra ensuite que tous les citoyens, quelles que soient l'idéologie ou la classe sociale dont ils se réclament, s'inclinent devant la souveraineté de la loi.

« Pour aboutir à ce résultat nécessaire, le gouvernement n'hésitera pas à engager toute sa responsabilité ».

Le projet de loi dont il est question dans la déclaration de M. Camille Chautemps sera déposé sur le bureau de la Chambre dès la rentrée du parlement.

Pour faire la paix les Japonais attendent que les Chinois rectifient leurs erreurs

Tokio, 6 janvier. — Le prince Konoye, le général Sugiyama et M. Hirota ont conféré.

Un communiqué déclare que « les Japonais ont le plus vif désir de ramener la paix en Extrême-Orient », mais encore faut-il que les Chinois manifestent une réelle intention de rectifier leurs erreurs. Jusque là, les Japonais poursuivront les opérations militaires pour régler jusqu'au bout l'incident sino-japonais ».

MM. Chautemps et Delbos grands-croix de l'ordre de Pie IX

Le Journal officiel du Vatican « Acta apostolicae sedis » publie la liste des personnes que le Saint-Père honore d'une distinction.

Hier, c'étaient le comte Galeazzo Ciano, ministre italien des Affaires étrangères, et le maréchal Balbo qui recevaient des décorations. Aujourd'hui, c'est le tour des ministres français.

MM. Camille Chautemps et Yvon Delbos sont nommés grands-croix de l'ordre de Pie IX.

MM. Georges Bonnet, Jean Zay, Chapuisal et de Tesson reçoivent la même dignité dans l'ordre de Saint-Sylvestre.

M. Eugène Deloncle précise ses déclarations sur le complot communiste

Il fait état d'une circulaire ministérielle du 20 octobre 1937 qui signalait aux préfets l'arrivée imminente d'agents soviétiques chargés d'organiser la révolution



(Ph. Keystone.)
M. EUGÈNE DELONCLE

Paris, 6 janvier. — M. Bettelie a interrogé de nouveau, jeudi après-midi, M. Eugène Deloncle, mais au préalable, il

lui a fait donner lecture des derniers témoignages recueillis: ceux du général Duffieux, de MM. Lebecq et Ernest Mercier.

Le général Duffieux, on le sait, avait reçu une note dactylographiée qu'il avait transmise au général Gamelin, chef de l'état-major général de l'armée.

Quant à M. Lebecq, président de l'Union nationale des combattants, conseiller municipal de Paris, il a confirmé dans sa déposition les déclarations de M. Deloncle.

(Lire la suite page 2.)

L'ARMÉE ROUGE NE VEUT PAS DU CONTROLE DU GUÉPÉOU

Des complots militaires auraient été ourdis contre Staline et Yejou

Londres, 6 janvier. — Le «Daily Mail» publie cette dépêche de Riga :

« De nouvelles conspirations contre le dictateur soviétique Staline et son bras droit, Yejou, commissaire général à la sécurité de l'Etat, viennent d'être découvertes par la police.

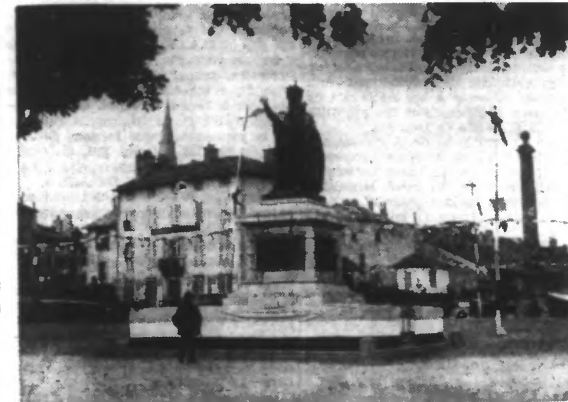
« Les personnages compromis dans le complot sont des officiers supérieurs de la garnison de Moscou, parmi lesquels les colonels Ossipov, Smolin, Panikov et Smagulim. Ils sont incarcérés à la prison « Loubianka », d'où peu de prisonniers sortent vivants. Ils sont accusés d'avoir projeté de tirer sur Staline au cours des prochaines fêtes de l'anniversaire de l'organisation de l'armée rouge.

« Un autre groupe de vingt-cinq officiers, qui seraient conduits par le colonel Yevseiev, a été arrêté le 24 décembre à Kollimn, ville de garnison importante près de Moscou. Ils sont inculpés d'avoir préparé l'assassinat de Yejou pendant sa tournée d'inspection dans les garnisons de la province de Moscou.

« Les Soviétiques considèrent le 2e groupe comme le plus dangereux, car les officiers qui le composent parviennent à se procurer une grande quantité de cartouches et de grenades à main à l'arsenal local, contrôlé par la G.P.U., (cet arsenal était destiné à armer les soldats du G.P.U. dans une mutinerie dirigée contre Yejou.

« Ces nouveaux complots sont le résultat d'une récente circulaire du Kremlin

LE MILLÉNAIRE DE LA NAISSANCE DU PREMIER PAPE FRANÇAIS



On va célébrer le millénaire de la naissance à Belliac, près d'Aurillac, de Mgr Gerbert, qui devint pape sous le nom de Sylvestre LA STATUE DU PONTIFE À AURILLAC (Ph. N.Y.T.)

LES CONCLUSIONS de l'enquête économique de M. van Zeeland

L'ancien premier ministre belge proposerait des solutions aux problèmes des matières premières et des revendications coloniales

Après accord des puissances européennes, une conférence mondiale serait convoquée et un comité international serait créé

Londres, 6 janvier. — M. van Zeeland rencontrera vendredi à Londres, M. Neville Chamberlain et plusieurs personnalités britanniques.

Dès son retour à Bruxelles il remettra son rapport définitif, qui comporte une quarantaine de pages, aux ambassadeurs de Grande-Bretagne et de France.

La publication de ce document peut être attendue pour le début de la semaine prochaine. Elle aura lieu simultanément à Londres, Paris et Bruxelles.

Quelles seront les propositions de M. van Zeeland? Evidemment, il est difficile de répondre exactement à cette question. On croit cependant que l'ancien premier ministre de Belgique proposera les solutions suivantes :

1° La Banque des Règlements Internationaux offrirait de mettre à la disposition de l'Italie, de l'Allemagne, de la Pologne et du Japon, des sommes importantes destinées à permettre à ces pays l'achat de matières premières ;

2° Pour résoudre le problème des revendications coloniales de certains pays, on créerait des compagnies commerciales

internationales d'exploitation, au sein desquelles seraient représentés les nations possédant des territoires et celles qui n'en possèdent point ;

3° Une conférence européenne se réunirait tout d'abord pour examiner les questions économiques (abaissement des tarifs douaniers, retour progressif au libre échange, etc.) ;

4° Une conférence mondiale pourrait alors être convoquée, mais lorsque les grands pays d'Europe se seraient mis tout d'abord d'accord ;

5° Enfin, un comité international, qui ne serait point, naturellement, une copie du Conseil de la Société des Nations (ce qui permettrait aux Etats-Unis, à l'Italie, à l'Allemagne et au Japon de faire connaître leurs vues) serait chargé d'examiner les grands problèmes économiques de l'heure actuelle, qu'il s'agisse de problèmes européens ou de problèmes d'un intérêt universel.

M. van Zeeland, qui est arrivé à Londres jeudi, à 17 h. 25, a été accueilli à sa descente du train par l'ambassadeur de Belgique et le vicomte de Lantier, avec lesquels il s'est rendu à l'ambassade de Belgique, où il demeurera pendant son séjour en Angleterre.

Il a tenu à faire savoir qu'il ne ferait aucune déclaration pendant son séjour à Londres, étant donné le caractère confidentiel de ses entretiens.

BILLET PARISIEN IDÉOLOGIES ET IDÉAL

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 6 JANVIER (Minuit). La déclaration faite, jeudi, par M. Camille Chautemps annonce-t-elle des actes ?

Deux points de ce document sont particulièrement significatifs. Le président du conseil affirme, d'une part, qu'il ne tolérera pas la continuation d'une agitation sociale « dangereuse pour la prospérité et la sécurité de la France ». Il déclare, d'autre part, que les nouveaux accords entre patrons et ouvriers conclus sous l'égide du gouvernement devront être respectés par tous les citoyens « que celle soit l'idéologie ou la classe sociale dont ils se réclament ». Pour aboutir à ce résultat nécessaire, ajoute le président du conseil, le gouvernement « n'hésitera pas à engager toute sa responsabilité ».

Cet appel solennel lancé au pays définit donc une action précise en vue de rétablir, dans notre pays, l'atmosphère de paix sociale, d'union et de travail dont il a imperieusement besoin. Mais cette atmosphère ne sera rétablie que si l'autorité gouvernementale intègre agit avec fermeté et équité. Cette action ferme et équitable, M. Camille Chautemps nous la promet. Il laisse entendre qu'il jettera dans la balance, le cas échéant, l'existence ministérielle. Mais avant de mettre le Parlement devant ses responsabilités, le gouvernement ne sera-t-il pas obligé de surmonter des difficultés inhérentes à sa composition même ?

On se rappelle qu'au moment de la grève générale des transports de la région parisienne, les ministres socialistes eurent une attitude différente de celle de leurs collègues radicaux. Les premiers sont-ils prêts à associer aux efforts du chef du gouvernement pour faire respecter la loi? Ne persistent-ils pas, au contraire, dans leur décision de tout subir des meneurs communistes qui n'ont pas, jusqu'à présent, trouvé dans les pouvoirs publics une force capable de résister à la leur ?

La vérité est que le gouvernement, par suite du malentendu qui est à l'origine du Front populaire, s'est laissé déborder. Son chef qui, lui-même, n'a jamais douté de la voie où se trouve la solution veut traduire en actes ces résolutions. Mais s'il fait acte d'autorité, il risque de briser l'équilibre fragile où s'est embarquée son équipe.

Le pays, lui, comprendrait mieux son action, mais pour qu'il la comprenne tout à fait, ce n'est pas assez qu'on fasse appel aux idéologies de toutes nuances.

Un idéal ferait bien mieux son affaire. Mais n'est-ce pas ce qui, pour l'instant manque trop souvent ?

RENE ROUSSEAU

LES RÉVÉLATIONS DE COLETTE TRICOT Elle avait mis au courant Jean Blanc des meurtres de Jean de Koven et de Janine Keller



Le juge d'instruction, M. BERRY (en pardessus clair), quitte le palais de justice de Versailles après le nouvel interrogatoire qu'il vient de faire subir à COLETTE TRICOT. (Ph. Saffra.)

Versailles, 6 janvier. — Jeudi matin, M. Berry, juge d'instruction à Versailles, a de nouveau longuement interrogé Colette Tricot.

« Le 4 ou le 5 octobre, a-t-elle dit, j'étais allée rendre visite au père de mon ami, rue Amelot, à Paris.

« Le père Million me dit que Jean Blanc, mon ancien ami, s'inquiétait de moi et aurait bien voulu me voir.

« Je téléphonai à son domicile à Monmorency, mais il était absent. Ce n'est

Le Rhône charrie des glaçons



Le thermomètre est descendu à -8° en Avignon et le Rhône charrie des glaçons. Au second plan, le palais des Papes et le fameux pont immortalisé par la chanson. (Ph. Franco-Pressé.)